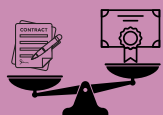


Communiqué de presse Insee Hauts-de-France, sous embargo jusqu'au 14 mars 2023 à 12h

- En 2019, 400 000 salariés des Hauts-de-France détiennent un diplôme de niveau supérieur à celui le plus couramment observé dans leur catégorie socioprofessionnelle. Un salarié de la région sur cinq se trouve ainsi en situation de déclassement professionnel, une proportion proche de la moyenne nationale.
- Pourtant, la population de la région, moins diplômée, est en principe moins exposée au déclassement (41 % des salariés détiennent au plus un CAP/BEP dans la région contre 38 % au niveau national). Mais, à niveau de diplôme équivalent, les salariés de la région sont plus fréquemment déclassés qu'au niveau national. Le déclassement touche ainsi 35 % des salariés titulaires d'un bac+5 ou plus, soit 3 points de plus qu'en France. Le marché du travail régional offre des emplois moins qualifiés, avec davantage d'ouvriers et moins de cadres et expose donc davantage les salariés au risque de déclassement.
- Comme ailleurs, le déclassement concerne plus souvent les jeunes (35 % des salariés de 20 à 25 ans) et les immigrés (un sur quatre), ainsi que les femmes très diplômées (43 % des femmes titulaires d'un diplôme de niveau bac+ 5 ou plus contre 26 % des hommes).
- Les salariés déclassés sont moins nombreux dans l'ancienne Picardie. Ainsi, dans les zones d'emploi d'Abbeville, Château-Thierry, Beauvais, Soissons et Laon, moins de 18 % des salariés se trouvent en situation de déclassement. Cette faible part s'explique en partie par le niveau de diplôme peu élevé de la population en emploi. A l'inverse, dans les zones d'emploi de Valenciennes, Béthune, Calais, Dunkerque et Saint-Omer, le déclassement est plus fréquent avec plus de 21 % des salariés déclassés. Ce phénomène témoigne d'une inadéquation entre la structure des emplois de ces territoires et le niveau de diplôme de leurs habitants.

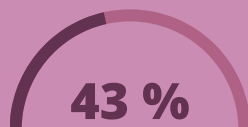
400 000 salariés des Hauts-de-France sont en situation de déclassement professionnel



20 % des salariés comme au niveau national



des 20-25 ans

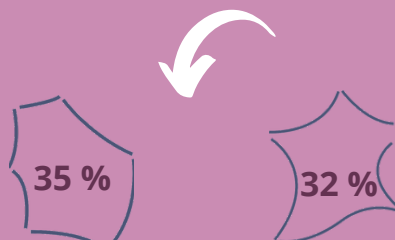


des femmes titulaires d'un bac+5

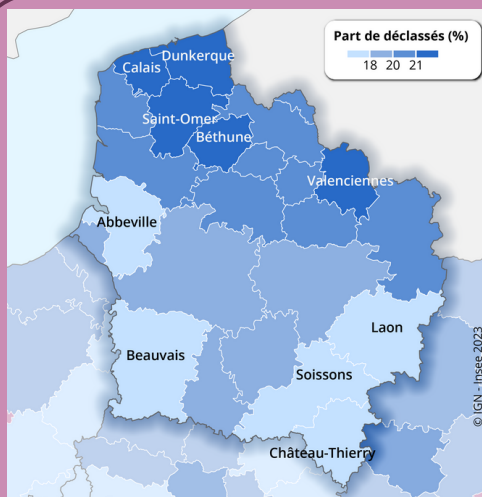


des salariés immigrés

Moins d'emplois qualifiés



de déclassés parmi les salariés titulaires d'un BAC + 5



Déclassement plus fréquent dans les zones de Saint-Omer, Dunkerque, Calais, Béthune et Valenciennes

Moins de salariés en situation de déclassement dans les zones de Soissons, Laon, Beauvais, Château-Thierry et Abbeville

Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions



06 63 34 65 31 / 06 60 51 86 50



communication-hdf@insee.fr